



DEUX PROJETS NUCLÉAIRES
DANS L'AUBE
ET EN INDRE-ET-LOIRE

Réunion d'ouverture du débat public sur deux projets nucléaires dans l'Aube et en Indre-et-Loire

Le 7 avril 2026

07.04.2026 | Beaumont-en-Véron

Les grands moments de la soirée

- Accueil
- Le débat et ses modalités
et premiers échanges sur le débat
- Le projet de la société newcleo
le retour du groupe citoyen et échange avec la salle
- Les procédures d'autorisation des installations nucléaires
et échanges avec la salle

1

Accueil républicain

**Vincent NAULET,
Maire de Beaumont-en-Véron**

2

La Commission nationale du débat public (CNDP)

Marc Papinutti,
Président de la CNDP

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics ne sont pas des **référendums** ou des **sondages**. Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Les valeurs de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans
son exigence vis-à-vis du
responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions, et non
quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le
même poids, peu importe leur
auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre
de tous les publics

Les missions de la CNDP

- **organiser des débats et concertations** sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique,
- **apporter son expertise** sur toutes questions relatives à la participation du public,
- **émettre des avis et recommandations** visant à développer la participation du public.

Pourquoi ce débat ?

- Co-saisine le 20 mai 2025, par le groupe *newcleo* et par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) pour un projet nucléaire dans l'Aube et en Indre-et-Loire. Le raccordement au réseau public de transport d'électricité serait réalisé par RTE.
- Considérant que ce projet comporte des impacts significatifs sur l'environnement et présente des enjeux nationaux d'aménagement du territoire, sociaux et économiques, la CNDP a décidé d'organiser un débat public du 2 avril au 30 juillet 2026.

3

Le débat

**Laurent Pavard,
Président de l'équipe du débat**

**Anne Laporte,
Membre de l'équipe du débat**

Quelques règles pour les prises de parole

- **Égalité de temps de parole**
 - *merci de vous limiter à 3 minutes d'intervention*
- **Une expression depuis la salle et en ligne**
 - *merci d'attendre le micro*
- **Respect mutuel**
 - **Sans interrompre**
 - **Sans attaques personnelles ou sur les organisations**
 - **Avec un langage respectueux**
- **— Merci de vous présenter quand vous prenez la parole.**



Les grandes dates du débat

Juin / juillet 2025

La CNDP décide de l'organisation d'un débat public et nomme la commission particulière du débat public

Du 2 avril au 30 juillet 2026

Débat sur les territoires concernés par les projets

30 septembre 2026 (au plus tard)

Remise du compte-rendu du débat et du bilan de la CNDP

Réponse des porteurs du projet sous 3 mois

Les modalités du débat : les rencontres

11 événements grands publics, retransmis (en direct ou en différé) sur la chaîne YouTube de la CNDP

Deux réunions d'ouverture du débat public et de présentation des projets

- **Le mardi 7 avril à 18h30, Beaumont-en-Véron, Salle polyvalente**
- Le jeudi 9 avril à 18h30, Nogent-sur-Seine, à l'Agora Michel Baroin

Quelle place des deux projets de newcleo dans les orientations de la politique nucléaire française ?

- Le jeudi 16 avril à 18h30, en visioconférence

Les modalités du débat : les rencontres

Quelle prise en compte des enjeux environnementaux dans le Chinonais ?
(Visite de site et atelier de concertation en soirée)

Le jeudi 23 avril à 18h30, à Saumur, à l'espace André Lacaze

Le mercredi 29 avril à 18h30, à Romilly-sur-Seine, à l'espace François Mitterrand

Les technologies proposées par *newcleo* : enjeux de sûreté et de sécurité
Le mardi 5 mai à 18h30, en visioconférence

Le débat à mi-parcours : que faut-il en retenir à ce stade ?
Le mardi 19 mai à 18h30, en visioconférence

Les modalités du débat : Les réunions publiques

Deux forums du débat : Venez partager des points de vue différents sur le projet et débattre des enjeux territoriaux !

- **Le samedi 30 mai à partir de 15h, à Chinon, à l'espace François Rabelais**
- Le vendredi 5 juin à partir de 16h, à Villenauxe-la-Grande, à la salle des fêtes

Quel modèle économique pour la feuille de route de *newcleo* ?
Le mercredi 10 juin à 18h30, en visioconférence

Les enseignements du débat
Le mercredi 15 juillet à 18h30, en visioconférence

Les modalités du débat

Des événements plus particuliers :

- Des **débats mobiles** (présence sur des marchés) qui permettent aussi d'aller dans les départements voisins
- Deux visites de site (une par territoire de projet) avant les ateliers environnement

Des modalités en ligne :

- Un site internet informatif et interactif
- Une plateforme participative mise à disposition, pour poser vos questions aux porteurs de projet, commenter, exprimer des avis et des propositions.
- Une adresse mail pour répondre à toutes vos questions sur le débat

Les modalités du débat

- **Des modalités spécifiques auprès des jeunes :**
 - Partenariat avec des rectorats (lycées et collèges)
 - Organisation d'événements dans des universités (Campus de Troyes, Sorbonne...)
- **Des modalités auprès des publics plus éloignés du débat**
 - Présence dans des marchés en quartier politique de la Ville,
 - Partenariat avec différentes structures sociales locales (CCAS, Centres Sociaux)



À vous ! Vos questions sur le débat

4

Les projets

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC
Directrice du débat public et de la concertation pour *newcleo*

Nicolas BROUZENG
Représentant de la direction du projet de réacteur de *newcleo*

5

Présentation et premier avis du groupe citoyen :

Le groupe citoyen



Le groupe citoyen

Qui ?

- **19 personnes non expertes**
- **Issues des deux territoires** concernés (16 Chinonais.e.s / 3 Nogentais.e.s)
- Avec des **profils diversifiés**
- Recrutées par une agence spécialisée

Pourquoi ?

- **1ère mission : Lecture “profane” du dossier du maître d’ouvrage** et production d’un “Rapport d’étonnement du groupe citoyen”
- **2ème mission** (à venir) : approfondir un sujet du débat (choix en cours par le groupe)

Le groupe citoyen

Une méthodologie participative

- Offrir **un regard profane** sur ce document,
 - mettre en avant ce que a été appris,
 - ce qui a questionné, a posé des difficultés et ce qui a manqué pour une compréhension partagée.
- Un temps d'échange approfondi afin d'aboutir :
 - **à un avis sur le DMO**
 - **à des questions aux porteurs de projets.**



Le groupe citoyen

Représenté par Marianne Goubard et Michel Nicolet (Chinon)

Notre avis en quelques mots

- Nous avons tous beaucoup appris sur le sujet et l'intelligence collective s'est montrée efficace.
- **La dimension technique est difficile à appréhender,**
“ Je me suis demandé : à qui est destiné [ce document] ?... Pas à moi, à un autre. - un sentiment largement partagé résumé par l'un d'entre nous”
- Il y a des imprécisions, sur certains enjeux et points techniques
- Inégalité de taille entre les parties du DMO et leur traitement (ex : la partie environnement ne fait que 5 pages)



Le groupe citoyen

Représenté par Marianne Goubard et Michel Nicolet (Chinon)

Des questionnements comme...

- Quelle **viabilité économique** du projet ? et quels liens “public/privé” (collaboration ?) “ *Il y a des financements d’entreprises privées, c’est très bien mais qui ? (...) l’État prend une partie en charge ? mais quoi?*”
- **Comment newcleo compte s’engager** sur l’aménagement du territoire (logements, transports, santé, formation ... dont vont avoir besoin les territoires) ?
- Quelles **solutions pour le stockage** des combustibles produits ?
- On parle de recyclage, mais quid des déchets finaux ?
- Quelle prise en compte de l’environnement ? quels sont les **risques associés aux projets** ?
- **Quelle gouvernance ? quels sont les contrôles mis en place ?**



**À vous !
vos questions et/ou avis
sur les projets**

6

Le processus de décision

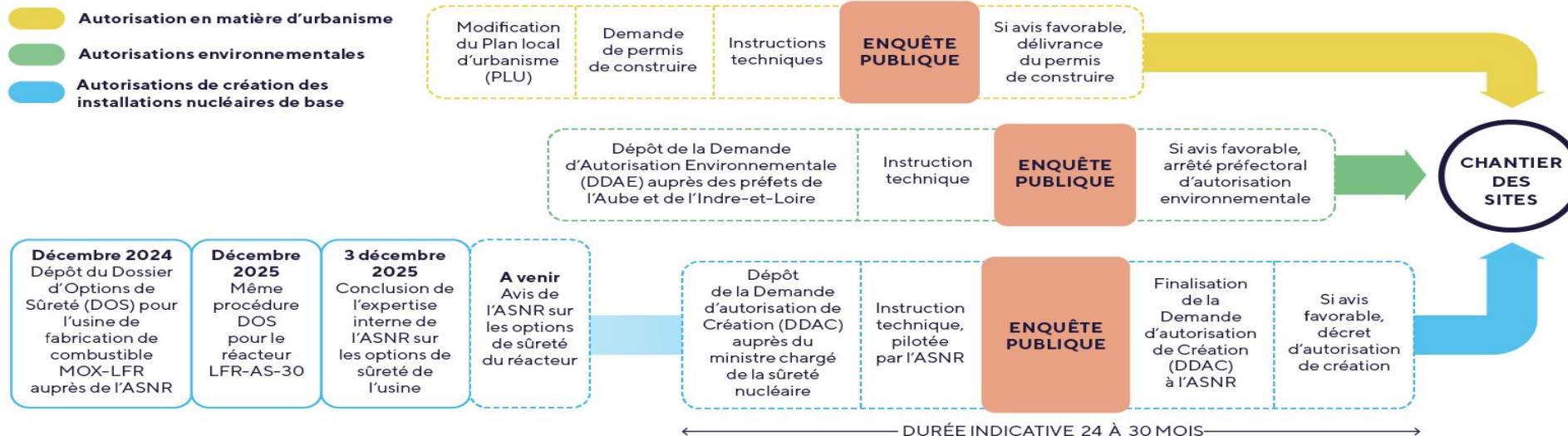
Laurent Pavard

newcleo : les procédures d'autorisation et d'association du public

Créée en 2021 et lauréate du Plan France 2030 en 2023, newcleo doit respecter un processus réglementaire de consultation du public et de demandes d'autorisation avant la potentielle mise en service d'un premier réacteur rapide de génération IV et son usine de MOX.

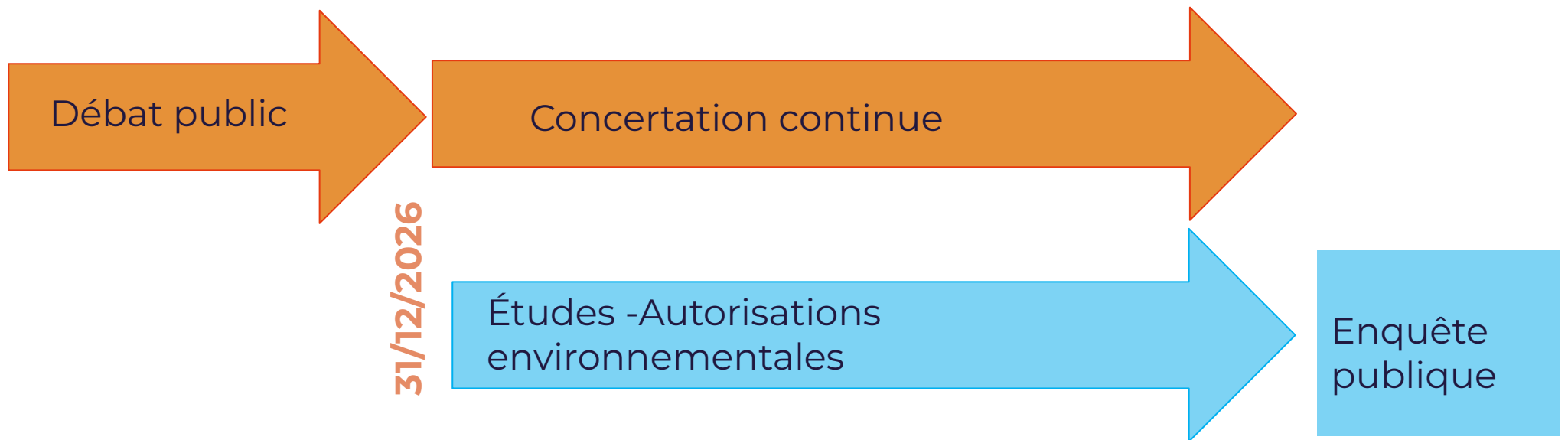


PROCÉDURES EN PARALLÈLE ET À VENIR



ASNR : Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le débat public : une procédure qui dure tout au long des études environnementales





**À vous !
Vos questions et/ou avis**

Les prochaines dates

- **Quelle place des deux projets de *newcleo* dans les orientations de la politique nucléaire française ?** Le jeudi 16 avril à 18h30, en visio.
- **Quelle prise en compte des enjeux environnementaux dans le Chinonais ?**
Visite de site l'après midi

Atelier de concertation en soirée / Le jeudi 23 avril à 18h30, à Saumur, à l'espace André Lacaze
- **Quel modèle économique pour la feuille de route de *newcleo* ?**
Le mercredi 10 juin à 18h30, en visio

Merci pour votre présence !